BORT-LES-ORGUES

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°26 Janvier 2012

Le Conseil Municipal de Bort vous présente ses Meilleurs Vœux

Et vous souhaite une Bonne Année 2012

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	Éditorial
Page 4-5	Manifestations de Noël
Page 6	Éclairage de la Ville
Page 7	Fleurissement de la Ville
Page 8 à 11	Vie Associative
Page 12	Piscine Municipale de Bort
Page 13	Bibliothèque Municipale de Bort
Page 14-15	Cinéma Le 7ème Art
Page 16	Écoles
Page 17	Travaux de Voirie
Page 18-19	Travaux dans les Bâtiments Communaux
Page 20-21	Travaux de Voirie
Page 22-23	Un Nouveau Quartier Résidentiel à Beausoleil
Page 24-25	Environnement
Page 26-27	Informations Municipales
Page 28-29	Renouvellement des Concessions des Barrages
Page 30	Libre Expression Groupes
Page 31	Etat civil
Page 32	Agenda des manifestations

ÉDITORIAL

En ce début d'année 2012, je souhaite une bonne et heureuse année à tous les Bortois et les Bortoises.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une excellente santé ainsi qu'à votre famille, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

J'adresse toute mon amitié et assure tout mon soutien aux familles qui ont été touchées par la disparition douloureuse d'un proche au cours de l'année écoulée.

Que l'année 2012, vous apporte réconfort, bonheur, prospérité et réussite dans la réalisation de vos projets.

A chacun de vous, je souhaite une année 2012 pleine d'espoir et de confiance dans l'avenir.

L'année écoulée, aura été marquée, malheureusement encore, par la crise mondiale monétaire et financière avec des conséquences économiques et sociales sans précédent.

Aucun pays n'a échappé à ce contexte mondial, certains pays, comme la Grèce par exemple, ont été plus violemment frappés que d'autres par des plans d'austérité.

La France n'a pas été épargnée par cette tendance. De nombreux Français ont perdu leur emploi, le pouvoir d'achat des ménages a encore baissé, les plus démunis sont de plus en plus exclus et les jeunes peinent à trouver un travail.

Dans ce climat économique et social délétère, on assiste au creusement des inégalités, à la montée des humiliations, à la rancœur sociale, à la puissance de l'argent sacralisé, au sentiment d'injustice et à l'agitation des peurs.

En 2012, les Français sont invités au grand rendez-vous démocratique de la vie de nos institutions républicaines pour désigner le prochain Président de la République.

Chaque Français pourra accorder sa confiance à un candidat et soutenir un projet de société.

Il n'est pas utile de rappeler mes volontés, vous les connaissez parfaitement et je respecte celles de chacun d'entre vous.

Mais quelles que soient nos propres sensibilités ou appartenances politiques, j'en appelle à votre esprit civique et républicain.

Je rappelle simplement à tous ceux qui ont perdu tout espoir et choisiraient de s'abstenir, que le vote donne la possibilité d'exprimer un véritable choix de société.

Je rappelle aussi, à ceux qui seraient tentés de se réfugier dans les propositions les plus extrêmes, que l'avenir d'un pays ne se construit pas avec l'instrumentalisation des peurs, avec des sentiments d'injustice, avec des amertumes et avec des rancœurs.

La marche du progrès exige que le choix de la justice fiscale, sociale et territoriale soit au cœur d'un projet de société.

Un projet de société ambitieux doit être juste et équitable s'il veut rassembler er réconcilier les Français pour mieux vivre ensemble.

La France a besoin de retrouver sa fierté, son sens de la justice, de la solidarité et son visage fraternel.

Aussi en ce début d'année, je formule le vœu que la France retrouve la fierté qu'elle mérite et souhaite aux Français de retrouver la confiance qu'ils attendent.

Nathalie DELCOUDERC JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

MANIFESTATIONS DE NOËL

Le Père Noël a rendu visite aux enfants de la crèche familiale, du centre de loisirs, de l'école maternelle, du Secours Populaire, aux enfants des employés communaux, des Comités d'Entreprises et aux résidents du foyer logement.

École Maternelle

Secours Populaire

Crèche

Employés Communaux

Foyer-Logement

CLSH

MANIFESTATIONS DE NOËL

Diverses animations ont été organisées par la Municipalité, le Comité des Fêtes et l'Association des Commerçants. Le marché de Noël a rassemblé une trentaine d'exposants à l'extérieur et intérieur du marché couvert pour le plus grand plaisir de la population. Les enfants ont pu faire un tour de ville en calèche accompagnés du Père Noël.

Un concours de dessins a été proposé aux enfants à la Bibliothèque Municipale. Chaque enfant a reçu en récompense une place de cinéma ou un livre.

Marché de Noël - Intérieur

Marché de Noël - Extérieur

Calèche du Père Noël

Groupe du Concours de dessins

Vœux du Maire

Sainte-Barbe

ÉCLAIRAGE DE LA VILLE

Chaque année, la Commune de Bort investit dans de nouveaux éclairages de Noël pour renouveler progressivement l'ensemble du matériel. Toutes ces nouvelles installations sont à faible consommation d'énergie.

Centre culturel

Place de la Mairie

Rue de Paris

Place du Faubourg

Place Marmontel

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

2011… UNE ANNÉE RÉCOMPENSÉE !

CONCOURS

1er Prix
du Concours Départemental 2011

1er Prix
du Concours Régional 2011

avec l'obtention du label

VILLE FLEURIE

Attribution d'une fleur
dans la catégorie des

Villes de 3 001 à 30 000 habitants

Ceci est le résultat d'un travail remarquable mené par les jardiniers qui ont su :
- Changer leurs façons de faire,
- Changer le type de plantations,
- Gérer de façon raisonnée les massifs fleuris,
- Reconsidérer le fleurissement en centre ville…

C'est aussi le résultat d'un travail efficace mené par les agents techniques pour l'entretien de la Ville dans sa globalité. Ceci a été perçu par les Jurys et récompensé.

CHARTE OBJECTIF « ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET NOS VILLAGES »

En Mai dernier, la Commune de Bort signait cette charte pilotée par la FREDON. Le 8 Décembre, Sophie Augiro de la FREDON Limousin et Emilie Gabet du CPIE remettaient en Mairie le diagnostic des espaces communaux de Bort. Un document qui va permettre d'inaugurer les premières actions à mettre en œuvre visant à réduire progressivement l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics.

Il faut savoir que l'utilisation faite par les collectivités représente au total 30 % de la pollution des cours d'eau, que cette utilisation a des effets néfastes sur la faune, la flore, la biodiversité, sur la santé de ceux qui les utilisent et sur la population toute entière.

La Commune s'engage donc en signant cette charte :
- **À renoncer progressivement** à l'usage des pesticides,
- **À former les agents techniques** chargés de la voirie et des espaces verts,
- **À organiser et assurer l'information** des administrés,
- **À réaliser et à communiquer annuellement** le bilan d'utilisation des pesticides encore employés, les sites où des méthodes alternatives sont expérimentées.

RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, les onze bénévoles de l'Association se sont mobilisés pour aider les plus démunis.

Installés Avenue Victor Hugo, dans les locaux des anciens établissements MAS, « Les Restos du Cœur » sont ouverts du 2 Décembre 2011 au 31 Mars 2012, tous les vendredis de 14h00 à 17h30.

Il est possible de s'inscrire pendant toute la durée de la campagne (sous conditions de ressources) pour bénéficier d'aide alimentaire, de produits d'hygiène, de vêtements, de livres...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
Mlle Goyer** au **05.55.96.01.75
*ou **Mme Grégoire** au **05.55.96.70.42***

DON DU SANG

Pour promouvoir le don du sang, rien de mieux que des bénévoles qui connaissent le terrain.

Depuis le 13 Mai 2011, quelques donneurs de sang bénévoles ont manifesté leur volonté de se mettre au service des collectes de sang organisées sur la Commune.

Une association a été constituée en présence du Dr Yves Couteret, Directeur du site de Brive de l'EFS Aquitaine-Limousin, Mme Claudette Moureu, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales ; Mme Serrurier Valérie, Présidente ; Mme Da Costa Marie-France, Trésorière ; Mme Ulmet Isabelle, Trésorière Adjointe, M. Jean-François Miallet, Secrétaire et Mme Pierrette Guittard, Secrétaire Adjointe.

Les collectes du 23 Juin, du 22 Septembre et du 9 Décembre ont été très satisfaisantes et on salue l'arrivée de nouveaux donneurs.

Rappelons que chacun peut participer à la promotion du don, qu'il donne son sang ou non : en posant des affiches dans son quartier, sa Commune, les jours précédents la collecte, en parlant du don autour de lui, en encourageant de nouveaux donneurs à l'accompagner, en donnant des idées pour rendre les collectes de sang plus attractives ou pour des actions de promotion.

Rejoignez-nous pour ajouter un maillon supplémentaire à la chaîne de solidarité qu'est le don du sang.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mme Serrurier au 05.55.96.80.03

AMICALE LAIQUE BORTOISE

La Quine des Écoles organisée par l'Amicale Laïque en Octobre dernier a remporté un franc succès. Les fonds récoltés ont ainsi permis d'offrir aux enfants des écoles Maternelle et Jean Jaurès un cadeau remis lors de la venue du Père-Noël.

Un livre de recettes élaboré par les élèves de l'Ecole Jean Jaurès a été édité et vendu aux familles.

L'Amicale Laïque proposera un spectacle gratuit aux enfants le Mardi 21 Février 2012.

SALON DE L'AVICULTURE

Le 24ème salon de l'Aviculture s'est déroulé le second week-end de Novembre au Grand Hall organisé par Olivier Chassagny, le Président. Près d'un millier de visiteurs et de passionnés d'aviculture ont fait le déplacement pour cette manifestation.

Petits et grands ont retrouvé un air de campagne grâce aux 140 éleveurs qui ont présenté au total pas moins de 550 pigeons, 200 volailles et 650 lapins.

Des éleveurs se sont affrontés lors de Championnats Régionaux et Interrégionaux.

Le salon fut inauguré par Olivier Maurel, Sous-Préfet d'Ussel ; Nathalie Delcouderc Juillard, Maire de Bort et les Maires des Communes du Canton. Bénévoles, exposants et invités se sont retrouvés pour partager un vin d'honneur lors de la remise des Médailles.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GOUNAUDS DE BORT

Comme chaque année s'est tenue l'assemblée générale des Gounauds de Bort à la salle polyvalente de La Plantade.

La Présidente, Martine Jacq a présenté un bilan positif de l'année 2011. L'association a participé a 26 manifestations dont une qui a réuni près de 400 danseurs.

Le calendrier 2012 des représentations a été présenté. Parmi les nombreuses manifestations est prévu un gala avec la Championne du Monde d'accordéon le 10 Mars prochain.

L'Ecole des Petits Gounauds repart pour une nouvelle année. Martine Jacq et Roland Sourty initient les enfants aux danses traditionnelles, chaque mardi de 18h00 à [illegible] à la Plantade.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASB TENNIS

L'école de Tennis de Bort compte pour la saison 2011/2012 plus de 70 jeunes de 4 à 18 ans, dont 15 sont classés et participent à des tournois et compétitions officielles comme le championnat départemental individuel où deux équipes y sont inscrites pour cette saison : 11/12 ans garçons et 13/14 ans filles.

Deux moniteurs, Olivier Miranda et Miloud Nouni et MC Buyse les encadrent. Chaque trimestre des stages, des journées d'animations et des rencontres amicales leur sont proposés. Leur participation aux divers tournois de la région bénéficie d'un suivi des responsables du Club.

Le Club propose chaque été un tournoi jeunes et un tournoi adultes ouverts à tous les licenciés.

Deux équipes adultes participent pour l'hiver en région au championnat Verbier (messieurs), au printemps au championnat départemental et au Trophée 19 (dames et messieurs).

Le Club intervient également un trimestre en milieu scolaire (M.C. Buyse) auprès des classes de CP et CE1 : découverte d'un sport, latéralisation...

L'animation de Noël qui vient de se dérouler a connu un vif succès grâce à la participation de plus de 30 enfants : au programme ateliers de motricité, mini-matchs, chamboule tout, jeux de fléchettes, ateliers de dessins, découpages, décorations... jeux d'adresse divers clôturés par un goûter et une

SOIRÉE ROCK A BORT

Dans le cadre de la 4ème édition de « Rock à Bort », organisée par le Comité des Fêtes, trois groupes étaient en Concert à la Salle Polyvalente Jean Moulin, le Samedi 5 Novembre.

Nippercreep, les Sexapils et Political Madness ont animé la soirée tour à tour avec des sonorités rock, ska ou punk.

Le public a pu partager un moment convivial autour de la buvette tenue par le Comité des Fêtes. Tout était réuni pour passer une excellente soirée.

15ème ANNIVERSAIRE DU MUSÉE DE LA TANNERIE ET DU CUIR

Dimanche 27 Novembre, le Musée de la Tannerie et du Cuir a fêté ses 15 ans.

Mme Delcouderc-Juillard, Maire de Bort-les-Orgues a témoigné tout son attachement au Musée.

Mme Bernard, Agent de Valorisation du Patrimoine a proposé une visite guidée et commentée aux invités.

Une vidéo illustrant le métier de tanneur et les différentes étapes pour la fabrication du cuir a été diffusée.

Pour remercier les visiteurs, un dépliant sur l'historique du Musée et un porte clé en cuir avec le logo de la Tannerie ont été offerts aux visiteurs.

Au vin d'honneur, M. Nony, Président des Tanneries a remercié les personnes présentes, les membres du Conseil d'Administration et les partenaires du Musée.

MARCHÉ DE NOËL DES SAPEURS-POMPIERS

Cette année encore, le vide-greniers organisé par les Sapeurs-Pompiers de Bort, le 27 Novembre fut un grand succès.

De nombreuses personnes ont fait le déplacement jusqu'au grand hall afin de trouver l'objet rare.

120 exposants ont proposé objets divers et insolites pour le plus grand plaisir des chineurs.

Un repas convivial était proposé aux participants et aux visiteurs.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE BORT

Depuis plusieurs années maintenant, les sapeurs pompiers volontaires de Bort entretiennent des relations amicales avec le Centre de Secours de la Ville de ROBBIO située au nord de l'Italie en Lombardie.

Cette amitié est née il y a plus de 10 ans, quand Alberto Giarda, neveu de M^me^ Gimenez, est venu visiter le Centre de Secours durant ses vacances à Bort.

Au fil du temps, des liens cordiaux et amicaux se sont tissés entre pompiers Italiens et Bortois.

Ainsi, chaque année une délégation de pompiers Bortois est conviée à la traditionnelle Sainte Barbe de Robbio et les pompiers Italiens sont invités à la cérémonie de la Sainte Barbe à Bort.

En décembre dernier, huit pompiers Bortois, accompagnés du Maire de Bort ont été conviés à Robbio pour la Sainte Barbe.

Lors de la cérémonie officielle, Emmanuel Fernandez, Président de l'Amicale des Pompiers a remis aux pompiers et ambulanciers Italiens deux sculptures sur pierre réalisées par Jean-Pierre Chevalier.

Fiers de la richesse de leur Région et de son économie locale, les pompiers Italiens ont fait visiter aux Bortois l'entreprise Gallo, spécialiste du riz et l'entreprise Mobil Plastic spécialisée dans la fabrication d'objets plastiques.

Une réception a été organisée en Mairie de Robbio en l'honneur des pompiers Bortois.

Cette manifestation fut l'occasion pour les Maires de Robbio et de Bort de se rencontrer, de témoigner leur attachement et reconnaissance aux sapeurs pompiers volontaires et d'envisager un jumelage entre les deux Communes.

PISCINE MUNICIPALE DE BORT

Comme chaque année, la piscine municipale est fermée en début d'année pendant 6 semaines.

L'ouverture est normalement prévue à compter du Mardi 7 Février 2012.

Les inscriptions aux cours d'aqua gym sont désormais annuelles et ont lieu à partir du Mardi 7 février 2012.

A compter du 1er Mars, un nouveau Maître Nageur surveillera, encadrera et animera la piscine couverte.

M. Billet Franck, actuel Maître Nageur, a sollicité une mutation dans une autre Commune.

Le Conseil Municipal lui souhaite une bonne installation dans ses nouvelles fonctions.

Horaires vacances scolaires

Ouverture au public

MARDI :	15h00 à 19h00
MERCREDI :	10h00 à 12h00 14h30 à 18h30
JEUDI :	10h00 à 12h00 15h30 à 19h00
VENDREDI :	10h00 à 12h00 15h30 à 20h30
SAMEDI :	10h00 à 12h00 14h30 à 18h30
DIMANCHE :	09h30 à 12h45

Cours Aqua Gym

MARDI :	19h00 à 20h30
JEUDI :	14h00 à 15h30
VENDREDI :	14h00 à 15h30

Tarifs

- Enfants (- de 16 ans) : 2.00 €
- Adultes : 3.00 €
- 10 entrées enfants : 18.00 €
- 10 entrées adultes : 27.00 €
- Comité entreprise : 2.50 €
- Groupe accompagné : 1.80 €

Gratuit

- Enfants école maternelle de Bort-les-Orgues
- Enfants âgés de moins de 3 ans

Horaires période scolaire

MARDI : 14h00 à 16h45 : Scolaires
16h45 à 17h45 : École de natation
18h00 à 19h00 : École de natation
19h00 à 20h30 : Aqua Gym*

(cours réservé aux personnes qui travaillent en journée)*

MERCREDI : 10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

JEUDI : 09h00 à 12h00 : Scolaires
14h00 à 16h45 : Scolaires
17h00 à 18h30 : Aqua Gym

VENDREDI : 10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h00 à 15h30 : Aqua Gym
15h30 à 20h30 : Ouvert au public

SAMEDI : 10h00 à 12h00 : Ouvert au public
14h30 à 18h30 : Ouvert au public

DIMANCHE : 09h30 à 12h45 : Ouvert au public

Activités

École de natation : des cours encadrés par le maître nageur sont proposés aux enfants.
Tarif : 60.00 € l'année scolaire.

Aqua Gym : des cours d'aqua-gym encadrés par le maître nageur sont proposés aux adultes.
Tarifs : 75.00 € par semestre ou 140.00 € par an.

Apprentissage de la natation : le maître-nageur de la piscine couverte propose des cours d'apprentissage de natation pour les adultes et enfants.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BORT

La Bibliothèque Municipale de Bort est ouverte aux adultes et enfants. Une personne est à votre disposition pour vous informer, vous renseigner et vous conseiller dans le choix de vos ouvrages.

ESPACE LIVRES ET REVUES

À la Bibliothèque vous pouvez consulter sur place et emprunter : romans, romans policiers, livres d'histoire, de littérature classique ou régionale. Des livres en « gros caractères » sont mis à votre disposition. La Bibliothèque vous propose aussi des abonnements à des revues. Envie de connaître le patrimoine, l'histoire d'une région, le magazine « Massif Central » vous attend. Vous souhaitez découvrir le monde, la revue « Géo », comblera votre curiosité. Dans une autre catégorie, vous découvrirez des abonnements aux magazines « Arts et Décoration » ou « Mon Jardin et ma Maison » qui vous conseilleront sur l'aménagement de votre intérieur ou extérieur.

CONSULTATION ET PRÊT

Plus de 8 000 ouvrages sont à votre disposition à la Bibliothèque.

Chaque année, plus de 150 nouveaux livres sont proposés au public.

Un partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt permet un renouvellement fréquent et varié de 1 500 ouvrages, DVD et CD chaque semestre.

L'accès à la Bibliothèque Municipale et la consultation sur place sont ouverts à tous et gratuitement.

Vous pouvez emprunter des livres, DVD ou CD en vous abonnant.

ESPACE ENFANTS

Un espace est dédié aux enfants, ils auront plaisir à découvrir livres, revues, bandes-dessinées, cassettes vidéos, DVD ou CD.

ESPACE AUDIO ET VIDÉO

Vous pouvez également emprunter des films sur cassettes vidéos ou DVD et des CD musique.

ANIMATIONS

La Bibliothèque Municipale organise régulièrement des rencontres avec des auteurs, des animations diverses, la découverte de nouveaux ouvrages et des expositions.

HORAIRES

MARDI :	14h00 à 17h00
MERCREDI :	14h00 à 17h00
JEUDI :	14h00 à 17h00
VENDREDI :	14h00 à 17h00
SAMEDI :	10h00 à 12h00 14h00 à 17h00

ABONNEMENT ANNUEL

Particulier :
Personne seule : 11 € par an
Famille avec enfants : 14 € par an

Membre d'un comité d'entreprise :
Personne seule : 9 € par an
Famille avec enfants : 12 € par an

GRATUIT

Consultation sur place
Gratuit pour les élèves titulaires du passeport

CINÉMA LE 7ème ART

Suite à la dissolution de l'Association des Cinémas de BORT-USSEL, le Cinéma de Bort est géré en Régie Municipale depuis le 1er Novembre dernier.

Le Conseil Municipal de Bort a fait le choix d'exploiter le Cinéma en Régie Municipale et n'a pas lancé de consultation de Délégation de Service Public pour le confier à un prestataire de service privé.

Désormais, M. THOMAS et Mme GRAU assurent ensemble la gestion et la promotion du Cinéma Municipal le 7ème ART.

Suite aux modifications statutaires, des améliorations ont été apportées dans le fonctionnement du Cinéma afin de satisfaire au mieux le public.

TARIFS

- **Tarif Plein :** 6.50 € par personne
- **Tarif Réduit :** 5.50 € par personne
  (moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes handicapés, sur présentation d'un justificatif)
- **Lundi :** tarif réduit pour tous 5.50 € par personne
- **Carte d'abonnement :** 5.20 € la place
  Chargement de 10 places au minimum
  Au 1er achat carte magnétique 2 €
  Elle est rechargeable et sa validité est illimitée
- **Achat de billet Comité d'Entreprise**

De nouveaux tarifs sont proposés aux spectateurs adultes et enfants.

Chaque lundi, les séances sont à tarif réduit pour les adultes et enfants. Les Comités d'Entreprise peuvent faire bénéficier leurs membres de tarifs réduits. Les cinéphiles peuvent s'abonner avec la carte magnétique rechargeable et bénéficier ainsi de tarifs préférentiels.

De nouveaux horaires sont proposés durant la semaine.

Une séance est programmée les mercredis après-midi pour les plus jeunes et les enfants des Centres de Loisirs.

HORAIRES DES SÉANCES AUTOMNE - HIVER

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Salle 1	20h30	15h00 20h30	20h30	20h30	17h00
Salle 2	20h30	20h30	20h30	20h30	17h00

Le Cinéma accueille tous les scolaires (maternelle, primaire, collège et lycée) dans le cadre de l'opération « École et Cinéma » en dehors du programme habituel.

Une meilleure programmation de films est proposée au public.

La Société SAGEC prestataire de la Commune de Bort s'est engagée à assurer une meilleure programmation des sorties de films en salle.

CINÉMA LE 7ÈME ART

Une nouvelle présentation des programmes est éditée.

Une plaquette claire et synthétique est éditée toutes les trois semaines afin de présenter les différents films, les horaires des séances proposées et les tarifs applicables.

Une large diffusion des programmes est assurée dans plusieurs lieux.

Désormais les programmes sont disponibles dans la plupart des commerces Bortois, à l'Office de Tourisme, dans les établissements scolaires, à la Bibliothèque Municipale, en Mairie de Bort et dans les Communes environnantes et sont diffusés sur RBA et dans la presse locale.

Les programmes sont également consultables sur le site internet.

Les deux salles de Cinéma sont régulièrement chauffées.

Durant de trop nombreuses années, les spectateurs se sont plaints de problème de chauffage dans les salles de cinéma en période hivernale. A priori, ce problème n'a plus lieu d'être.

Les travaux de rénovation du Cinéma sont programmés pour 2012.

En 2011, le Conseil Municipal a confié au Cabinet Dumond le projet de travaux de rénovation du Cinéma. Les travaux devraient être lancés à la fin du premier semestre 2012.

Le passage au numérique devrait s'effectuer au cours de l'année 2012.

Ainsi les deux cabines de projection seront équipées de nouveau matériel numérique afin d'améliorer la qualité de l'image et du son.

ÉCOLES

Les membres de la Caisse des Écoles ont été installés le 8 Décembre 2011.

Un appel à candidature pour le renouvellement des parents d'élèves au comité de la Caisse des Écoles a été lancé.

Les personnes élues :

- **Mme CRUMEYROLLES Martine**
- **Mme TAILLADES Magali**
- **Mme VAQUEZ Nathalie**
- **Mme MONTCOUQUIOL Pascale**
- **Mme TRESPEUCH Véronique**
- **Mme MATUSZCZAK Céline.**

Ces membres ont un mandat de trois ans. Tout parent n'ayant plus son enfant scolarisé dans les Écoles de Bort est remplacé par un suppléant.

Les dépenses de fonctionnement des services péri-scolaires des écoles Maternelle et Primaires en 2011 sont les suivantes :

- CANTINE SCOLAIRE	127 792.99 €
- ÉTUDE	6 708.30 €
- GARDERIE	11 016.48 €
- TRANSPORTS SCOLAIRES	11 065.69 €
- FOURNITURES SCOLAIRES	9 000.00 €
- SUBVENTIONS COOPÉRATIVES	8 520.00 €
- SUBVENTIONS Jeunesse Musicale de France	610.00 €
- PARTICIPATION VOYAGE	1 900.00 €

Prix d'un repas à la cantine :

- Prix d'un repas facturé aux familles : **2.40 €**
- Prix de revient d'un repas : **8.71 €**
- Prix en charge par la Commune de Bort : **6.31 €**

RÉHABILITATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE DES TANNERIES

Les travaux de dépollution du site industriel des anciennes tanneries ayant été entièrement réalisés, les travaux de réhabilitation ont été lancés à la fin de l'année 2011.

Le mur en pierre longeant la route départementale de l'Avenue de la Gare a été enlevé.

Les restants des murs d'enceinte du bâtiment situés à proximité des habitations ont été détruits.

Les cuves ont été entièrement comblées et recouvertes d'une protection conformément aux prescriptions exigées par les services de la DREAL.

Cette nouvelle plate-forme sera aménagée au cours de l'année 2012.

Une partie de la plate-forme, située en bordure de la Dordogne, devrait être végétalisée et arborisée.

La plate-forme située aux abords de la route Départementale sera aménagée en parking public.

Ce parking sera strictement réservé et destiné au stationnement des véhicules des visiteurs du Musée de la Tannerie et des clients des commerces situés à proximité.

Il convient de rappeler qu'aucun jeu de pétanque ne peut être pratiqué sur le parking au milieu des véhicules en stationnement.

Par ailleurs, des travaux de rénovation de voirie ont été lancés aux abords du Musée et des locaux des sept entreprises installées sur le site des anciennes Tanneries.

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise RMCL reprendront dès le mois de Mars 2012.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

UN PROGRAMME ANNUEL POUR RÉNOVER ET ENTRETENIR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Très attachée à l'entretien des bâtiments publics et sensible aux conditions d'accueil du public, la Commune de Bort prévoit un programme annuel d'entretien de ses bâtiments.

Ainsi, dans le cadre de sa politique de modernisation des bâtiments publics, la Commune de Bort poursuit sa programmation annuelle pour des travaux d'entretien, de rénovation et de réhabilitation.

Les travaux d'entretien sont réalisés par les agents de l'équipe des services techniques.

DES TRAVAUX AU CENTRE CULTUREL

En 2011, d'importants travaux ont encore été engagés sur le bâtiment du Centre Culturel.

Après la rénovation des salons, des salles de l'École de Musique, des salles de RBA, de la toiture, le programme 2011 était consacré à des travaux dans les salles du CMPP, au ravalement de façades des bâtiments et au changement des fenêtres de la conciergerie.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

DES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Des travaux ont également eu lieu dans l'École Maternelle, durant les vacances scolaires d'été, la salle d'activités des ATSEM a été rénovée par l'équipe des services techniques.

Aux vacances de Toussaint, une nouvelle cuisine équipée a été installée dans la cantine scolaire de la Maternelle.

DES TRAVAUX DANS L'ANCIEN COUVENT

Le programme annuel des travaux des bâtiments communaux prévoyait le changement des fenêtres de l'ancien Couvent. Actuellement en cours de fabrication, les fenêtres seront installées au cours du premier trimestre 2012.

DES TRAVAUX AU LOCAL DES CHASSEURS

La nouvelle réglementation exige que les Sociétés de Chasse disposent d'un local répondant à des normes d'hygiène. La Commune de Bort a mis à disposition de la Société de Chasse du Canton de Bort un local dans les anciens abattoirs de la Cascade.

Une partie des travaux a été réalisée par l'équipe des services techniques et l'essentiel des aménagements est actuellement réalisé par les bénévoles de la Société de chasse.

TRAVAUX DE VOIRIE

LE PROGRAMME DE VOIRIE 2011 SE TERMINE EN TEMPS ET EN HEURE

L'AVENUE DE L'AIGLE À LA PLANTADE EST RÉNOVÉE

Les aménagements de l'Avenue de l'Aigle se sont achevés mi-décembre et ce avec de l'avance sur le calendrier prévu. La météo et la bonne gestion des travaux par les entreprises concernées y sont pour beaucoup.

Il s'agissait de mener à bien des travaux d'alimentation en eau potable, d'aménager les trottoirs, l'ancien canal et de refaire la chaussée sur un linéaire de 1 500 mètres.

Donc des travaux d'envergure qui visaient à la fois à améliorer l'existant très vétuste, à le sécuriser en mettant aux normes la circulation des piétons et à embellir cette entrée de quartier en aménageant les surfaces de l'ancien canal.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT

INVITE LES RIVERAINS DE LA PLANTADE À L'INAUGURATION DES TRAVAUX

le SAMEDI 11 FÉVRIER à 11h30 à la Salle Polyvalente de La Plantade

L'inauguration sera suivie d'un vin d'honneur.

TRAVAUX DE VOIRIE

LES NADAUDS EN CHANTIER

Dans le quartier des Nadauds, ce sont des travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable qui se sont déroulés du 17 Octobre jusqu'à fin Janvier 2012.

La longueur des réseaux à réfectionner était importante : du carrefour avec l'Avenue de la Gare jusqu'au croisement de la Rue Pierre et Marie Curie derrière les Maroquineries.

La réfection de la chaussée sera inscrite au programme de voirie du Budget 2012.

Les travaux de revêtement de chaussée débuteront à partir du deuxième trimestre 2012.

Lors de la réunion publique de présentation des travaux, les représentants de la Commune ont proposé de céder des terrains communaux aux riverains pour l'euro symbolique. Afin de finaliser ce projet de cession, une réunion sera organisée avec les riverains concernés.

UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À BEAUSOLEIL

Beausoleil, un nouveau quartier résidentiel avec un cadre de vie agréable

La Commune de Bort propose pour la première fois la construction d'un quartier résidentiel.

Ayant privilégié le cadre de vie des habitants, le Conseil Municipal a préféré lancer un projet de construction de quartier résidentiel à un lotissement (étant rappelé que la moyenne d'une parcelle de lotissement est de 500 m²).

Avec de très belles parcelles proposées à la vente

Les parcelles proposées à la vente disposent d'une surface importante allant de 665 m² à plus de 1 000 m².

Ces surfaces répondent à tous les projets de construction et s'adaptent à tous les budgets.

Sans contrainte particulière de construction

Dès l'instant où les plans de la maison répondent aux règles d'urbanisme, aucune contrainte particulière n'est imposée aux acquéreurs.

Ainsi, les propriétaires choisissent librement :
- leur lot et leur surface constructible,
- leur architecte et leur plan de maison,
- leur constructeur.

A un prix très attractif, 15 € le m²

Les coûts d'aménagement moyens s'élèvent à 26 € le m². Dans le cadre de sa politique Habitat, le Conseil Municipal a approuvé et consenti :

un prix de vente moyen de 15 € le m²

Dès maintenant, 16 lots sont à la vente :

Désignation des lots	Superficie en m²	Prix de vente HT
Lot n° 01	730	11 000.00 €
Lot n° 02	665	10 000.00 €
Lot n° 03	674	10 500.00 €
Lot n° 04	780	12 000.00 €
Lot n° 05	775	12 000.00 €
Lot n° 06	765	12 000.00 €
Lot n° 07	765	12 000.00 €
Lot n° 08	855	13 000.00 €
Lot n° 09	965	15 000.00 €
Lot n° 10	2 693	25 000.00 €
Lot n° 11	1 063	16 000.00 €
Lot n° 12	886	13 000.00 €
Lot n° 13	891	13 000.00 €
Lot n° 14	911	13 000.00 €
Lot n° 15	971	15 000.00 €
Lot n° 16	935	14 000.00 €

UN NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL À BEAUSOLEIL

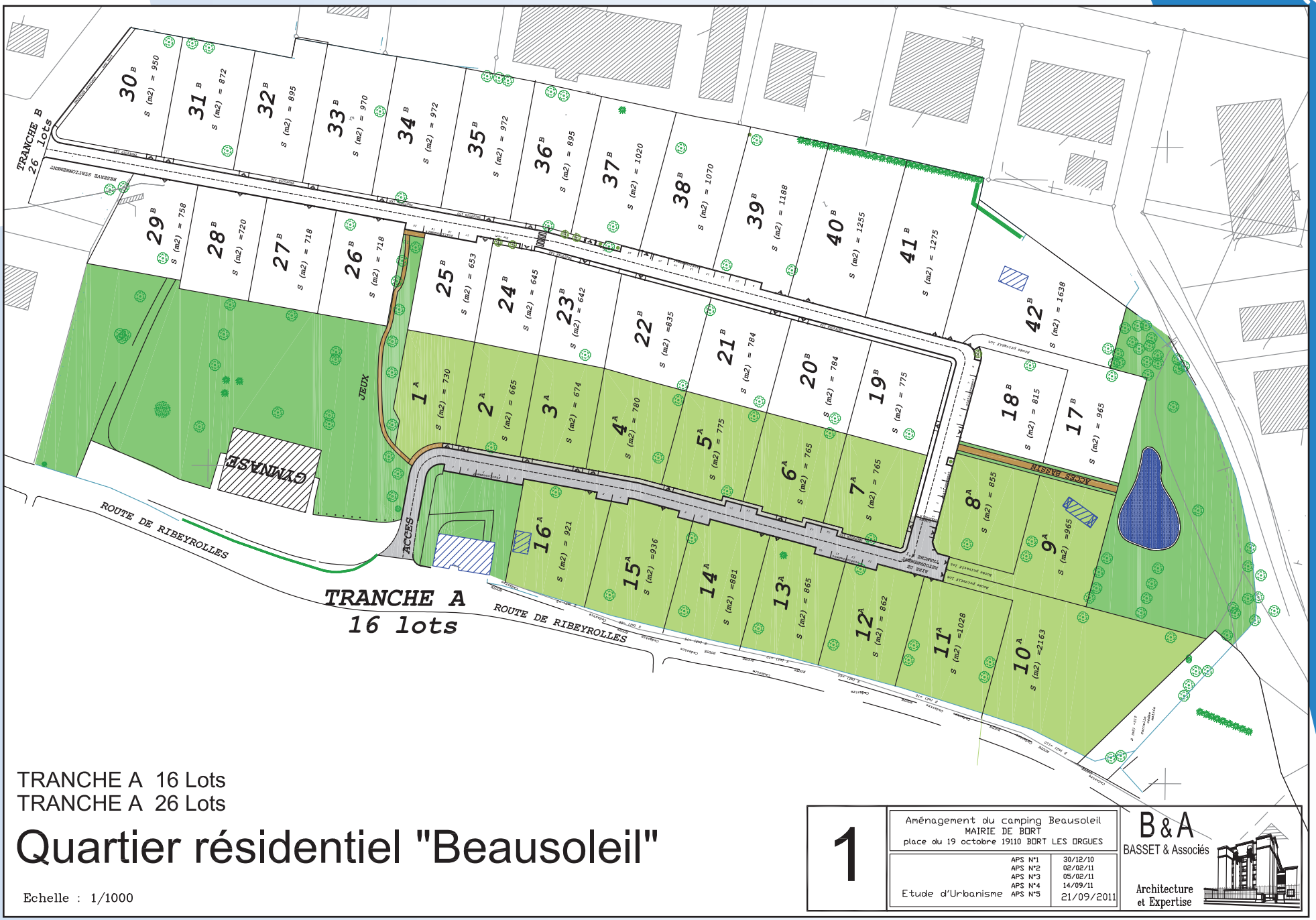

TRANCHE A 16 Lots
TRANCHE A 26 Lots

Quartier résidentiel "Beausoleil"

Echelle : 1/1000

1

Aménagement du camping Beausoleil
MAIRIE DE BORT
place du 19 octobre 19110 BORT LES ORGUES

Etude d'Urbanisme	APS N°1	30/12/10
	APS N°2	02/02/11
	APS N°3	05/02/11
	APS N°4	14/09/11
	APS N°5	21/09/2011

B&A
BASSET & Associés
Architecture et Expertise

ENVIRONNEMENT

Une récente étude initiée par le SISTOM révèle plusieurs points concernant la production de déchets produits sur la ville de Bort :

- La quantité de déchets par habitant sur la Ville de Bort est supérieure à celle des Communes adhérentes au SISTOM et aussi à la moyenne nationale ;
- La fréquentation aux Points d'Apport Volontaire pour le tri sélectif est inférieure à la moyenne des autres Communes ;
- Les containers mis à disposition de la population pour les ordures ménagères comptent plus de 30 % de déchets non assimilés ;
- Un nombre de tournées de ramassage d'ordures ménagères trop élevé, certains quartiers ont trois tournées par semaine, alors que sur la plupart des Communes une seule tournée est effectuée tous les 15 jours.

Face à ce constat alarmant, le SISTOM a demandé à la Commune de Bort de mettre en place de nouvelles mesures concernant :

- Les ordures ménagères ;
- Les déchets recyclables ;
- Les déchets assimilés ;
- Les déchets industriels banaux dit « DIB ».

Un grand nombre de Communes ont déjà adopté des dispositions auprès des usagers pour réglementer le ramassage des ordures ménagères : poubelle non ramassée avec application de sanctions financières en cas de non respect des règles de tri.

La sanction ne peut pas être l'unique réponse aux problèmes d'environnement et de développement durable.

La répression n'est pas la meilleure solution pour inciter les changements de comportement.

Les représentants de la Commune de Bort préfèrent s'engager dans une démarche citoyenne et comptent sur le sens de la responsabilité de chacun.

L'amélioration du tri de nos déchets passe par une attitude éco-citoyenne.

Ensemble, faisons le pari de l'intelligence de chacun et de la responsabilité citoyenne de tous.

Dans le cadre de l'Agenda 21 et pour répondre aux injonctions du SISTOM, la Mairie de Bort va lancer une campagne d'informations et proposer aux usagers une charte de l'environnement.

Des réunions publiques seront organisées avec les usagers, qu'ils soient particuliers, commerçants, artisans, industriels, professions libérales, établissements publics et associations.

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Le Lundi 12 Mars à 19h00 sont invités les professions libérales, les établissements publics et Associations.

Le Mardi 13 Mars à 19h00 sont invités tous les habitants de Bort.

Le Lundi 19 Mars à 19h00 sont invitées les entreprises.

Le Mardi 20 Mars à 19h00 sont invités les commerçants.

LE TRI SÉLECTIF : UN GESTE SIMPLE

LA DÉCHETTERIE

Pour donner une seconde vie à nos déchets.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Pour recycler plus de 110 kg de déchets par an et par personne.

UN SIMPLE LOGO SUR LES BOITES AUX LETTRES

Pour réduire de plus de 40 kg de papier par foyer.

DES CONTAINERS POUBELLES

Pour incinérer uniquement les ordures ménagères.

DES COMPOSTEURS DE DÉCHETS VERTS

Pour utiliser le compost comme engrais naturel.

AYONS UN GESTE ÉCO CITOYEN, TRIONS !

DES BORTOIS MIS À L'HONNEUR ET RÉCOMPENSÉS

Marie-Claire BUYSE, Présidente de l'ASB Tennis et Bernard COMES ont reçu les médailles Jeunesse et Sport.

Gérard NEUVILLE a été distingué des Palmes Académiques de l'Éducation Nationale.

Distinctions honorifiques hautement prestigieuses et bien méritées pour chacun.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères félicitations et ses compliments aux trois récipiendaires.

ÉCONOMISEUR D'EAU

La Municipalité invite les habitants du canton de Bort à retirer le kit économiseur d'eau en Mairie de Bort du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le kit contient :

- deux régulateurs de débit pour robinets,
- un régulateur de débit pour douche,
- un Sanisac « Eco WC » à placer dans le réservoir des toilettes.

ACCÈS À L'ORGUE ET À L'ÉGLISE DE BORT

L'Association « Au Bord des Orgues » a tenu sa traditionnelle Assemblée Générale à l'automne, et a présenté son programme de concerts de musiques classique et lyrique 2012 en l'Église de Bort.

Lors de cette réunion, l'Association a approuvé un don à la Paroisse de Bort pour dédommager des frais de fonctionnement de l'Église.

Visiblement non satisfait, le prêtre a retourné le chèque accompagné d'une lettre interdisant l'accès à l'Église pour les concerts et l'utilisation de l'Orgue.

Ce genre d'incident n'est pas nouveau, le Conseil Municipal tient simplement à rappeler que l'Église et l'Orgue sont la propriété de la Commune depuis la loi de 1905, que le prêtre en est l'affectataire selon les conditions précisées par la loi et que c'est la Commune qui finance les travaux de l'Église et l'entretien de l'Orgue.

Dès l'instant où les manifestations culturelles ne sont pas contraires aux pratiques du culte religieux, qu'elles ne font pas entrave aux offices religieux et qu'elles sont respectueuses du lieu de culte, l'accès à l'Orgue et à l'Église ne peut être interdit.

D'autre part, il convient de rappeler que l'Orgue et l'Église ne peuvent être ni loués, ni mis à disposition d'autrui moyennant une somme d'argent.

Interpelée par ce contentieux, qui dure depuis trop longtemps, M^me^ Le Maire a adressé un courrier à Monseigneur l'Evêque de Tulle pour lui demander de mettre un terme à cette affaire.

Le retour à la sérénité s'impose.

CIRQUES

La Commune de Bort ne disposant pas de terrain remplissant des conditions d'accueil satisfaisantes, a décidé par arrêté municipal de ne plus accueillir de cirque sur la Commune.

Cet arrêté municipal s'applique aux terrains publics et privés.

DÉCONSTRUCTION DES BÂTIMENTS HLM DE LA CASCADE

Compte tenu de l'état des bâtiments d'habitation HLM de la Cascade, Corrèze Habitat, propriétaire des lieux a décidé de procéder à leur déconstruction. Les travaux débuteront fin Janvier.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS HLM À LA PLANTADE

Les travaux de réhabilitation des HLM de La Plantade sont actuellement en cours. Ainsi, 18 logements auront été entièrement rénovés et isolés. L'opération a été conduite par Corrèze Habitat.

LA COMMUNE DE BORT RECRUTE DES JEUNES POUR DES EMPLOIS SAISONNIERS DURANT L'ÉTÉ 2012

Comme chaque année, la Commune de Bort recrute de jeunes Bortois durant la saison touristique pour des contrats à durée déterminée de 1 à 2 mois au maximum.

Les personnes doivent être domiciliées sur Bort, obligatoirement âgées de plus de 18 ans à la date d'embauche et être titulaires du permis pour les espaces verts et les services techniques.

- *2 agents d'accueil au Centre Aqua-Récréatif (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *2 agents d'entretien au Centre Aqua-Récréatif (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *4 surveillants baignade 2 MNS et 2 BNSSA (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *1 agent d'entretien au Camping des Aubazines (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *1 agent aux espaces verts aux Aubazines (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *1 agent d'accueil bilingue aux Aubazines (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *1 agent d'animation avec BAFA aux Aubazines (contrat de 2 mois en Juillet / Août) ;*
- *4 agents pour les services techniques (contrat d'un mois en mai / Juin / Juillet / Août).*

Les candidatures sont à adresser en Mairie de Bort avant le 15 Mars 2012.

LE PROJET SANTÉ HAUTE-CORRÈZE A ÉTÉ VALIDÉ PAR L'ARS

Le 3 Novembre dernier à Limoges, M. Jean-Pierre DUPONT, Président du Pays Haute Corrèze ; M^me^ LECLERC, Maire d'Ussel ; M. ROY, Maire de Neuvic ; M^me^ JUILLARD DELCOUDERC, Maire de Bort et trois médecins du territoire ont présenté le projet de réseau d'offre de santé en Haute Corrèze à la Commission Régionale de Santé.

Cette Commission Régionale co-présidée par M. LAFOURCADE, Directeur de l'Agence Régionale de Santé et M. DENANOT, Président du Conseil Régional et composée de plusieurs membres a validé le projet de réseau d'offre de santé en Haute Corrèze

DE NOUVELLES AIDES POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Commune de Bort a conventionné avec le Pays Haute Corrèze pour bénéficier des aides accordées dans le cadre du dispositif de la Démarche Collective Territorialisée appelée « DCT ».

Ainsi, les commerçants et artisans installés sur le territoire peuvent bénéficier de subventions pour des actions ciblées.

Une réunion de présentation aura lieu le vendredi 10 Février à 19h00 à la Salle Polyvalente Jean Moulin en présence des représentants de la Commune et de la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE BORT
sont invités à une réunion de présentation des aides DCT
le Vendredi 10 Février à 19h00 à la Salle Polyvalente Jean Moulin

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DES BARRAGES

Construits entre 1940 et 1970, les Barrages de la Haute Dordogne constituent l'un des trois sites les plus importants et les plus stratégiques du dispositif de production hydroélectrique français, avec ceux de la Truyère et de la Durance.

Exploités jusqu'alors par EDF, les contrats d'exploitation des barrages hydroélectriques par EDF arrivent à échéance en 2015.

La procédure de mise en concurrence va permettre à des entreprises privées venant de toute l'Europe, et même au delà, de candidater pour le renouvellement de la concession de la Haute Dordogne.

Le 22 avril 2010, le Gouvernement a annoncé le renouvellement de concessions hydroélectriques.

Les actuelles concessions de la Haute Dordogne, d'Enchanet, d'Hautefage, de Saint-Géniez, de Coindre, de Saint-Pierre de Marège, de Marège et de Chastang formeront à l'échéance 2015 une seule et unique concession hydroélectrique dite de la Haute Dordogne.

Le Préfet de la Corrèze, désigné comme coordonnateur du projet, a lancé à la mi juin 2011 l'écoute et le recueil des attentes des acteurs de l'eau concernés par la gestion des ouvrages hydroélectriques pour une durée de 6 mois.

Ce dispositif de consultation appelé « GEDRE » prévoit une consultation des usagers et acteurs de l'eau.

Des réunions d'information ont été organisées par EPIDOR sur les territoires concernés, il est regrettable qu'aucune n'ait eu lieu sur la Commune de Bort.

C'est pourquoi, j'organise une réunion d'information sur ce sujet et j'invite toute la population et les acteurs locaux.

Le Conseil Municipal de Bort ne manquera pas de transmettre sa contribution et de faire valoir auprès des autorités compétentes ses propres remarques et ses exigences.

Cette ouverture de marché de l'énergie inquiète à juste titre les acteurs locaux et publics.

En effet, on est en droit de craindre que les enjeux économiques l'emportent sur les enjeux sociaux, territoriaux et environnementaux.

On peut également s'interroger sur la sécurité des riverains et la sûreté des ouvrages.

Aussi, les Communes concernées se sont rassemblées en Association appelée « AVARD » pour transmettre leurs contributions. La Commune de Bort adhère à cette association depuis sa création.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DES BARRAGES

Le renouvellement de concession des barrages est l'occasion pour la Ville de Bort de faire part à l'État d'un certain nombre de revendications à inscrire dans le cahier des charges pour la consultation de l'appel d'offre.

Chaque Bortois connaît l'histoire de notre Barrage. Le temps est venu de prendre, enfin en main cette histoire et notre destin.

Le Barrage de Bort a une implantation exceptionnelle.

En effet, la Ville de Bort est située en-dessous du plus important Barrage de la Haute Dordogne, une situation unique et exceptionnelle en France, en Europe et certainement dans le monde.

Aujourd'hui, une telle construction ne serait plus possible.

Seule, la population Bortoise supporte le risque potentiel.

Rappelons que c'est la population Bortoise, qui supporte seule et directement les méfaits et les inconvénients d'un ouvrage classé à risque.

Sans aucune compensation financière spécifique.

De plus, ce risque pleinement supporté par la population Bortoise n'a jamais été indemnisé par une contre partie financière particulière de la part de l'État et de l'exploitant.

D'autre part, l'État n'a jamais consenti une répartition de la Taxe Professionnelle entre les différentes Communes proportionnellement aux risques encourus et aux inconvénients occasionnés.

L'État a réparti les recettes fiscales selon les règles de droit commun.

De ce fait, la Ville de Bort perçoit moins de recettes fiscales que les autres Communes, alors qu'elles ne subissent aucun risque et aucun inconvénient d'un tel ouvrage.

Désormais, l'injustice doit être réparée !

Sans aucune considération particulière.

Depuis 60 ans de production hydroélectrique, l'État n'a jamais imposé à l'exploitant d'accompagner des projets de territoire à vocation économique, sociale, touristique et environnementale. Pas le moindre intérêt réel et particulier pour la Ville de Bort.

Certes, des subventions symboliques ont pu être accordées à des associations locales mais aucun accompagnement pour de véritables projets de territoire.

Nous ne demandons pas une obole, mais une juste prise en compte de notre situation exceptionnelle.

Cette situation perdure depuis de trop nombreuses années.

Le moment est venu de nous faire entendre.

Élus, habitants, riverains, acteurs économiques et sociaux, associations doivent se rassembler pour être forts de propositions.

L'État doit enfin répondre à nos attentes, nos exigences et nos propositions.

A cette situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle !

C'est la dernière chance pour Bort !

Le contrat signé en 2015 entre l'État et le nouveau concessionnaire est fait pour une durée de 40 ans.

C'est pourquoi, toute la population Bortoise doit se mobiliser pour que la Ville de Bort obtienne enfin une réparation.

Ne manquons pas le rendez-vous !

Aussi, Le Maire de Bort invite la population à participer à une réunion publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BORT INVITE À UNE RÉUNION PUBLIQUE

LES HABITANTS, LES RIVERAINS, LES COMMERCANTS ET LES ASSOCIATIONS

le LUNDI 13 FÉVRIER à 18h30 à la Salle Polyvalente Jean Moulin

VERS UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RASSEMBLANT BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX et PLATEAU BORTOIS

La loi portant sur la réforme territoriale exige qu'après consultation des élus locaux, les Préfets présentent à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) un Schéma Départemental Intercommunal avant le 31 Décembre 2011. Dès son installation, M^me^ Le Préfet de la Corrèze a souhaité organiser des réunions dans chaque arrondissement, entre le Sous Préfet et les Maires concernés par les futures formations intercommunales.

Ainsi, le 7 Novembre 2011, les Maires du Plateau Bortois, Sarroux et Bort ont été conviés à une réunion organisée par M. Le Sous Préfet d'Ussel.

Au cours de cet échange, les Maires ont transmis la proposition de périmètre communautaire adoptée par leur Conseil Municipal et les Communautés de Communes.

M. Le Sous Préfet d'Ussel a indiqué que les membres siégeant à la CDCI avaient la possibilité de déposer des amendements avant le 21 Novembre pour la réunion de la CDCI Corrèze du 28 Novembre 2011.

Le 15 Novembre 2011, La Présidente de la Communauté de Communes du Plateau Bortois et Le Maire de Bort, Membres de la Commission Départementale, ont adressé un courrier aux Maires de Lanobre et Beaulieu pour proposer d'amender le projet de périmètre afin de former une Communauté rassemblant BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX et PLATEAU BORTOIS.

Le dépôt d'un amendement supposait qu'il soit rédigé et déposé dans la concertation et uniquement avec l'accord des Maires de Lanobre et Beaulieu. Faute d'accord des Maires concernés à la date de la réunion de la CDCI et dans le respect des volontés de Lanobre et Beaulieu, aucun amendement n'a été déposé le 28 Novembre à la CDCI Corrèze.

Néanmoins, Le Maire de Lanobre répondait par courrier vouloir mener une nouvelle réflexion.

Le 6 Décembre 2011, une réunion s'est tenue en Mairie de Bort en présence, des Sous Préfets d'Ussel et Mauriac, des Secrétaires Généraux, des Représentants des CDCI Corrèze et Cantal et de M. Le Maire de Lanobre.

Au cours de cette rencontre, les élus ont échangé sur la pertinence et la cohérence des périmètres communautaires. Les représentants de l'État ont rappelé que les élus avaient une nouvelle et dernière possibilité d'amender les projets de périmètre à la CDCI Corrèze du 19 Décembre 2011.

Le 10 Décembre 2011, MM. Les Maires de Lanobre et Beaulieu ont convié leur Conseil Municipal pour délibérer à nouveau sur le périmètre pour former une communauté rassemblant BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX et PLATEAU BORTOIS.

Le 19 Décembre 2011, La Présidente de la Communauté de Communes du Plateau Bortois et Le Maire de Bort présentaient conjointement un amendement aux membres de la CDCI Corrèze pour une formation communautaire entre BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX et PLATEAU BORTOIS. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité des membres de la CDCI Corrèze.

Pendant plus d'un an, les élus du Conseil Municipal de Bort ont défendu avec force, persuasion et persistance la cohérence du périmètre territorial BORT, LANOBRE, BEAULIEU, SARROUX et PLATEAU BORTOIS.

En ce début d'année, ils forment le vœu d'une communauté rassemblée et solidaire pour construire l'avenir de notre territoire.

Les élus de la Majorité et Opposition du Conseil Municipal

NAISSANCES

11 Septembre 2011	Louane, Isabelle, Marie-Rose, Jeanne TERRIER
25 Septembre 2011	Nao MOLEDO
17 Octobre 2011	Océane, Marie-Noëlle, Nicole MONESTIER
31 Octobre 2011	Théo, Franck FERNANDES MOURA
10 Décembre 2011	Lilie BILLET TONNAIRE
19 Décembre 2001	Victoire, Rosa, Axelle RIOS
27 Décembre 2011	Romy, Gabrielle, Mélina JOUVE

Toutes nos félicitations aux parents

MARIAGES

10 Décembre 2011	Mme GAUTHIER Chantal et M. THEIL Yann

Toutes nos félicitations aux mariés

NÉCROLOGIE

02 Octobre 2011	Mme LAVAL veuve VIDAL Raymonde, Françoise
17 Octobre 2011	M. PORTE Frédéric, Pierre
19 Octobre 2011	Mme CAILLERET veuve TARTAIRE Paulette, Hélène
24 Octobre 2011	M. PAPON Jean-François, Henri, Jean-Marie
07 Novembre 2011	M. RIBEYROLLES Jean-François
09 Novembre 2011	M. GATIGNOL André
10 Novembre 2011	M. SIMONET Lucien, Jean-Marie
21 Novembre 2011	M. CLAUDEL Robert, Gaston
02 Décembre 2011	M. BRUN Jean-Baptiste, René, Jean
05 Décembre 2011	Mme SOURDEIX épouse VENTADOUR Yvonne
06 Décembre 2011	Mme MARIE veuve BESSE Fernande, Paulette, Victoria
07 Décembre 2011	Mme ARFEUIL veuve CHASSAGNE Yvette, Paulette
07 Décembre 2011	M. VALLAT Roger, René
08 Décembre 2011	Mme TISSANDIER veuve LECOMTE Marie-Louise, Marguerite
09 Décembre 2011	M. DUBOIS Charles, Julien
11 Décembre 2011	M. POMMIER Guy, Bernard
14 Décembre 2011	M. AUGRAS Christian, Gilles
16 Décembre 2011	Mme DOUMERGUE veuve GUILLAUME Odette, Pauline, Germaine
20 Décembre 2011	M. KLAJA Chezlaw
27 Décembre 2011	Mme SELLIER veuve MIRMON Marie, Madeleine

Toutes nos sincères condoléances aux familles et aux proches

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER 2012

Samedi 28 : **CONCOURS DE BELOTE**, *organisé par l'ASB Rugby, Salle Polyvalente Jean Moulin*

FÉVRIER 2012

Dimanche 05 : **QUINE des POMPIERS,** *Grand Hall*

Dimanche 12 : **QUINE de « SOURIRES EN BOORTENSE »,** *Salle Polyvalente Jean Moulin*

Mercredi 15 : **DON du SANG,** *Salle Polyvalente Jean Moulin*

Dimanche 19 : **QUINE de l'ASB RUGBY,** *Grand Hall*

Mardi 21 : **SPECTACLE POUR ENFANTS,** *organisé par l'Amicale Laïque, Salle Polyvalente Jean Moulin*

Du Samedi 25 au 3 Mars : PARC DE LOISIRS AVEC LES STRUCTURES GONFLABLES, *Grand Hall*

MARS 2012

Dimanche 04 : **QUINE des GOUNAUDS,** *Salle Polyvalente Jean Moulin*

Samedi 10 : **SOIRÉE DANSANTE,** *organisée par Mely Mélo Musiques, Salle Polyvalente Jean Moulin*

Lundi 19 : **CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS,** *à 11 h 30*

AVRIL 2012

Du Mercredi 11 au 16 : BOURSE AUX VÊTEMENTS, *organisée par l'ADMR, Salle Polyvalente Jean Moulin*

Du Lundi 23 au 30 : PARC DE LOISIRS AVEC LES STRUCTURES GONFLABLES, *Grand Hall*

Mercredi 25 : **DON du SANG,** *Salle Polyvalente Jean Moulin*

MAI 2012

Samedi 12 : **GALA D'ACCORDÉON,** *organisé par les Gounauds, Salle Polyvalente Jean Moulin*

Du Jeudi 17 au 19 : SALON INTERNATIONAL MECANO, *Grand Hall*

Du Vendredi 25 au 27 : SALON DES ANTIQUAIRES, *Grand Hall*

Vendredi 25 : **PIÈCE DE THÉÂTRE,** *organisée par la Mairie de Bort en partenariat avec « Coquelicontes »,* ***entrée gratuite****, Salle Polyvalente Jean Moulin*

JUIN 2012

Jeudi 21 : **CONCOURS de PÉTANQUE des vétérans,** *organisé par Le Cochonnet Bortois, La Plantade*

Samedi 23 : **FÊTE DE LA MUSIQUE,** *organisée par le Comité des Fêtes*

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

BUREAUX DE VOTE
AU GRAND HALL

Dimanche 22 AVRIL : 1er TOUR
Dimanche 06 MAI : 2ème TOUR

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

BUREAUX DE VOTE
AU GRAND HALL

Dimanche 10 JUIN : 1er TOUR
Dimanche 17 JUIN : 2ème TOUR

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre - 19110 BORT-LES-ORGUES - www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD
Tirage 1 850 exemplaires - Maugein Imprimeurs Ussel - RCS B 825 680 119